Porter attention aux espaces de vie. Vers une théorie (pratique) du Spatial Care

Michel Lussault
Professeur, université de Lyon
(Ecole normale supérieure de Lyon)
Directeur de l'Ecole urbaine de Lyon



Mondialisation est une urbanisation de la planète.

Mutation systémique : bouleversement des espaces de vie (de l'écoumène) à toutes les échelles synchroniquement. Bouleversement des formes de vie (humaines et non humaines). Bouleversement des systèmes physiques.

- Domination des « géopouvoirs »
- Apologie de la puissance
- Individualisation/Connexion
- Prégnances de la normativité et de la normation

- Impasse de cette voie de bifurcation.
- Symptômes : changement global, crises sociales, crises démocratiques, tensions culturelles, replis identitaires, fragilités du système de production, épuisement de l'attention, stress, perte de sens etc.
- On doit changer le référentiel en repensant notre monde d'expérience et en partant de la co-habitation

- L'écoumène (i.e. l'espace de vie, l'habitat, des humains considéré à toutes ses échelles, du corps au Monde, installé continument par la co-habitation de ceux-ci,) est toujours-déjà vulnérable.
- La vulnérabilité ne vient pas du dehors ; c'est une condition de l'habitation humaine de la terre (qui varie bien sûr selon les contextes historiques et géographiques), et pas le résultat d'un processus récent l'entrée dans l'anthropocène, même si cette entrée donne un tour nouveau à la vulnérabilité.

La vulnérabilité tient les espaces de l'intérieur.

cf. M. Lussault, L'avènement du Monde. Essai sur l'habitation humaine de la terre, Paris, Le Seuil, 2013. Trois concepts liés pour penser la condition habitante.

- i. Vulnérabilité : condition générale permanente de l'habitat humain.
- ii. Immunité : ensemble de principes assurant qu'une entité spatiale définisse son intégrité organisationnelle et puisse réagir à une ou des crises données. Définit les régimes de transaction et l'économie relationnelle entre ce qui passe et ce qui séjourne dans un espace habité. Le territoire classique est défini par sa forte intégrité mais on peut ne pas adhérer à ce modèle immunitaire.
- iii. Résilience : capacité d'une organisation spatiale à assurer sa dynamique en situation d'épisode d'endommagement et à rebondir en se réorientant.

- Anthropocène : moment culturel et esthétique réflexif où les (des) individus et les (des) sociétés humaines (re)prennent conscience sur un mode catastrophiste de leur condition vulnérable, à la fois, en même temps et intégralement globale et locale, et de leur implication directe dans cette vulnérabilité systémique et transcalaire.
- Moment urbain (urbanisation intégrale du monde habité)
- Sortie du paradigme aléas-risques qui extériorise la menace.
- Mise en place d'un nouveau paradigme.

- Question majeure : comment tenir compte de cette condition vulnérable et en faire un champ d'action collective, un projet éthique, un vecteur de justice spatiale?
- Refuser les ingénieries, l'aménagement et l'urbanisme de la puissance et les politiques de risques classiques.
- S'inspirer d'approches anthropologiques et/ou philosophiques de la vulnérabilité pour concevoir un « ménagement » de l'écoumène.

- Partir d'une définition du Care par Joan Tronto :

« Une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre « monde », de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie ».

Un monde vulnérable, pour une politique du care, La découverte 2009, p.142, traduction de Moral Boundaries : a Political Argument for an Ethic of care, Routledge, 1993.

- Tenter de « spatialiser » cette définition afin de parvenir à élaborer un « Spatial Care » inédit.

Deux « faces » inséparables du « Spatial Care » (qui est à penser comme une « action collective »)

- 1. « Porter attention » à un habitat (de toute échelle) :
- attention aux modalités relationnelles humains-non-humains.
- attention aux fragilités écoumènales pour les co-habitants (humains et non-humains) sans exclure bien sûr les questions d'asymétrie dans les relations sociales. Il s'agit ainsi d'insérer la vulnérabilité dans les pactes sociaux et politiques et d'en faire une chose commune et publique, qui s'inscrit dans les cultures spatiales partagées.
- 2. « Prendre soin » des caractéristiques d'un habitat qui permettent l'immunité et la résilience, sans empêcher toute évolution (soigner, potentialiser, réparer, recomposer, ne pas agir).

Porter attention aux espaces de vie : ce n'est pas s'enfermer dans un « conteneur », (celui du lieu ou du territoire). C'est comprendre une installation dynamique de réalités humaines et non-humaines, observer ce qui s'y fixe, s'y sédimente, ce qui la traverse, y laisse des traces.

Institution possible d'une (écologie) politique de l'attention écoumènale fondée sur quelques principes :

1. Au fondement du « Spatial Care » se tient la pratique effective de la cohabitation, le « communisme spatial » (c'est-à-dire la stabilisation par la cohabitation de communs spatiaux, qui peuvent être de toutes échelles, le monde pouvant en être un) qui est le seul universel relatif sur lequel nous pouvons appuyer une politique de l'espace habité. Dans ce cadre, intérêt de partir des installations spatiales locales, là où on peut le mieux observer l'ordinaire de la co-habitation, redécouvrir le caractère primordial de certains gestes de « viabilité » et le « concret » des situations de vie sociale.

2. « Spatial Care » : théorie pratique qui se fonde sur le principe d'implication et d'encapacitation (Empowerment) des acteurs, en particulier des plus faibles et des subalternes. Elle ne participe pas d'une logique de puissance mais s'enracine dans les initiatives des « non-décideurs » tout en réclamant une visibilité de leurs pratiques et promouvant une exigence de justice sociale. Elle propose une redistribution des pouvoirs : elle est donc subversive de l'ordre établi, mais à partir d'une réflexion pragmatique sur le « faire attention » à l'écoumène.

3. Reconnaissance de l'inter-dépendance de tous les éléments (humains et non humains) de l'habitat, installée par la co-habitation elle-même. Définition d'une nouvelle manière de concevoir les assemblages spatialisés des réalités au sein de l'écoumène.

4. Démarche du « Spatial Care » est marquée par l'incertitude : on ne sait pas exactement ce que fait ce qu'on fait, jamais, et pourtant il faut faire, toujours. C'est en se sens que porter attention à vulnérabilité est décisif, non dans une perspective de protection qui fige, mais de ménagement, de délicatesse, de conciliation, de mesure (*Tonos*), de sagacité (*Phronesis*).

5. La démarche de « Spatial Care » devrait pousser à poser pour chaque situation de co-habitation qui engage une régulation collective toute une série de questions élémentaires : que faut-il maintenir, protéger, ménager, soigner, que faut-il mettre en partage? Que peut-on, doit-on développer? Que peut-on accepter d'abandonner, de voir disparaître? Quelles mémoires en constituer?

Se posent alors de véritables dilemmes moraux qui sont en fait des dilemmes spatiaux et « écumènaux » (qu'il faudrait pouvoir modéliser, simuler, jouer, avant qu'ils ne dérivent en conflit).

6. Démarche de « Spatial Care » conçue comme un processus de construction de publics « territoriaux » (i.e. d'un espace de vie consistant pour la constitution d'un public autour d'un dilemme écouménal) et d'apprentissage collectif d'un autre rapport des individus et des groupes aux espaces-temps de vie. Apprentissage de l'expérience locale et de ce qui est tenté ailleurs.

Constitution d'une nouvelle économie des savoirs pratiques sur l'écoumène qui réhabilite le vernaculaire et comprend sa portée générale.